

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Communauté Urbaine de Dunkerque, la Chambre d’Agriculture Nord-Pas-de-Calais, Dunkerque-port, CDC Biodiversité et l’État se mobilisent pour une politique durable en matière d’agriculture

La Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), la Chambre d’Agriculture Nord-Pas-de-Calais, Dunkerque-Port, CDC Biodiversité et l’État ont officiellement uni leurs forces mercredi 18 juin à l’Hôtel communautaire en signant différentes conventions de partenariat pour la période 2025-2029. Cet accord ambitieux vise un objectif commun : soutenir une agriculture locale, durable et tournée vers l’avenir.

Bien que marquée par un fort développement urbain et industriel, l’agglomération dunkerquoise demeure un territoire pour près de la moitié agricole. Conscients de la richesse et de la fragilité de cette activité, chacun des signataires entend soutenir les exploitants, favoriser l’installation de jeunes agriculteurs et encourager les pratiques agricoles respectueuses de l’environnement. Une orientation inscrite dans la droite ligne du Projet Alimentaire Territorial labellisé de la CUD et des priorités fixées par son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Concrètement, ces différentes conventions de partenariats vont permettre de :

- **Préserver les terres agricoles** malgré la pression des projets industriels et urbains
- **Favoriser l’installation de jeunes agriculteurs** et la transmission des fermes
- **Encourager l’agriculture bio et les circuits courts de proximité**, pour consommer plus local et plus sain
- **Développer l’offre locale pour la restauration collective** (écoles, hôpitaux...) et les nouvelles halles alimentaires de Dunkerque
- **Protéger les ressources naturelles**, en particulier l’eau, dans un contexte de changement climatique.

Leur mise en place prévoit, entre autres, des appels à projets pour installer de nouveaux producteurs, la mise en place de baux agricoles durables, un soutien financier aux filières locales et des actions autour de l’eau, du climat et de la biodiversité.

Outre l’ambition de rapprocher la population locale du monde agricole et permettre à chacun d’accéder à une alimentation de qualité, ce partenariat exemplaire vise à faire de l’agriculture un moteur de la transition écologique du territoire.

Patrice VERGRIETE, Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

« L'agriculture est probablement la filière économique qui va être le plus impactée par les transitions en cours dans les 10/20 prochaines années. Ce que nous avons réussi à faire avec l'industrie : anticiper la décarbonation la transition écologique et énergétique avec succès, je souhaite qu'au niveau de la Communauté urbaine, nous le fassions pour l'agriculture en construisant ensemble une vision d'avenir pour l'agriculture sur notre territoire »

Sébastien BOCQUILLON, Président de la Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais

"Ces conventions sont le fruit d'un dialogue entamé dès 2024, face aux inquiétudes du monde agricole sur l'avenir du foncier dans le dunkerquois. L'agriculture représente ici une vraie force, avec des installations dynamiques et une vraie diversité de productions. Elle doit trouver sa place dans l'aménagement du territoire, sans subir la pression des projets. Ces signatures marquent un premier pas concret pour inscrire durablement l'agriculture dans la vision du développement local. Nous avons besoin de visibilité, d'équilibre et de concertation pour construire l'avenir. Ce partenariat va dans ce sens"

Renaud GARBÉ, Directeur de l'agence Hauts-de-France de CDC Biodiversité

« Ce partenariat est précurseur, avec une démarche d'expérimentation de reconquête de la biodiversité et des terres à usage agricole, dans le cadre de la compensation écologique. CDC Biodiversité est honorée d'accompagner la Communauté Urbaine depuis 2023 et d'être un tiers de confiance pour pouvoir apporter nos moyens techniques et nos capacités d'intervention à la fois sur le foncier mais aussi financières. Nous avons travaillé avec la Chambre d'Agriculture, notre partenaire pour concilier la préservation de la biodiversité avec une activité agricole économiquement viable ».

Maurice GEORGES, Président du directoire de Dunkerque-port

« À l'ère des transformations majeures que connaît le territoire, Dunkerque-Port s'attache à exploiter ses réserves foncières de manière pérenne et durable, en intégrant pleinement les enjeux de biodiversité et en prenant en compte les impacts sur l'agriculture. Tous ensemble, nous lançons des coopérations pour associer le monde agricole à la mise en oeuvre de la compensation environnementale et l'accompagner au travers de projets collectifs de compensation agricole volontaire. Une dynamique innovante et exemplaire, au service d'un port durable. »

Contacts presse

Direction de la Communication – CUD/Ville de Dunkerque

Olivier COPPIN 06.84.75.97.36 / olivier.coppin@cud.fr

Laurence VANCOPPENOLLE 06.87.04.75.10 / laurence.vancoppenolle@cud.fr

Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais

Communication Marketing / Digital

Murielle MAZOUNI 07.84.12.73.77 / murielle.mazouni@npdc.chambagri.fr

CDC Biodiversité

Direction de la Communication

Isabelle JULLIEN 06.86.14.93.15 / isabelle.jullien@cdc-biodiversite.fr

Dunkerque-port

Anne-Sophie BATAILLE 06.84.06.19.64 / asbataille@portdedunkerque.fr